



[1]

Créé en 2005, le Point d'Accès au Droit de Chanteloup-les-Vignes apporte une aide gratuite sur toutes les questions liées au Droit.

Il met à disposition des habitants :

- Une information de proximité sur les droits et devoirs
- Une aide aux victimes
- Des réponses à tous les problèmes juridiques et administratifs

Permanences

- **Centre Yvelines Médiation**

Surrendez-vous

Au PAD : lundi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h

Le Centre Yvelines Médiation permet de restaurer le dialogue et trouver des solutions amiables pour tous les litiges de la vie courante : famille, travail, voisinage, logement, immobilier, consommation, commerce, administration.

Contact : 07 82 93 01 91

Intervenant : Mme Boss

Site internet : www.yvelines-mediation.org [2]

- **Agence départementale d'information sur le Logement des Yvelines (ADIL78)**

Sur rendez-vous au Point d'Accès au Droit (PAD), un mercredi sur deux, de 14h à 17h

L'ADIL 78 vous informe gratuitement sur vos droits et obligations, sur les solutions qui peuvent vous être apportées en matière de logement et sur les aspects juridiques et financiers de vos projets d'accession à la propriété : financement, contrats, assurances, fiscalité, copropriété, location, réglementations.

Intervenant : Mme Dupont - site internet : <http://adil78.org>


[3]

Repères :

Ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h ; vendredi de 8h30 à 12h.

Ses services sont proposés aux villes d'Andrésey, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Chapet, Les-Alluets-le-Roi, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Vilennes-sur-Seine.

Documents :

 [Plaquette du PAD](#) [10]

Contact :

Tél. 01 39 74 03 30

pad@chanteloup-les-vignes.fr [11]

- **Le Délégué du Défenseur des droits**

Sur rendez-vous au Point d'accès au Droit (PAD) les 2ème et 4ème lundis du mois, de 13h45 à 17h

Ses missions :

- médiation avec les services publics
- recherche d'une solution amiable aux différends qui peuvent opposer les usagers à une administration dans le département des Yvelines
- lutte contre les discriminations
- protection des droits fondamentaux de l'enfant

Délégué du Défenseur des droits : M.Landsberger - site

internet : <http://defenseurdesdroits.fr> [4]

- **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)**

Juriste (Mme Carro) : *Sans rendez-vous au Point d'Accès au Droit (PAD) du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h à 17h - Les 1er, 3ème et 5ème vendredis du mois, de 9h à 12h*

Aide aux victimes (Mme Glatigny) : *Sur rendez-vous au PAD tous les mercredis, de 9h à 12h*

Le CIDFF permet de connaître ses droits et avoir un conseil juridique personnalisé et gratuit concernant la famille, le travail, etc.

Il accompagne, écoute, aide et soutient les victimes de violences.

Site internet : www.cidffdesyvelines.com [5]

Contact : cidff78@club-internet.fr [6]

- **Chambre régionale du surendettement social d'Ile-de-France (CRESUS)**

Sur rendez-vous au Point d'Accès au Droit (PAD) les 2ème et 4ème mercredis du mois, de 13h45 à 17h

La Chambre régionale de surendettement social d'Ile-de-France accueille, informe et conseille les personnes en situation d'impayés ou de surendettement.

Intervenant : M. de Carvalho - site internet : www.cresus-iledefrance.org [7]

- **Groupement Solidarité des travailleurs migrants (GSTM)**

Sur rendez-vous au Point d'Accès au Droit (PAD) le jeudi après-midi, de 14h à 17h

Conseils sur les droits des étrangers :

- nationalité
- séjour
- regroupement familial
- asile
- travail des étrangers

Intervenant : M. Ferdaoussi - site internet : gstm.fr

- **Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ)**

Sur rendez-vous au PAD : un jeudi sur deux, de 9h30 à 12h

Le CLLAJ accueille, oriente et informe les jeunes de 18 à 29 ans sur les questions liées à l'accès au logement. Il les accompagne dans l'ensemble de leurs démarches en leur

proposant des solutions adaptées à leur situation.

Intervenant : Mme Ganga

01 34 74 22 81 / cclaj.vds@wanadoo.fr ^[8]

Site internet : www.cclaj-valdeseine.fr ^[9]

Autres permanences

- **Médiatrice "Accès au Droit" (écrivain public)**

Aide à la rédaction de courriers divers, personnels et administratifs.

Au PAD les lundis et mardis matin de 9h à 12h sans rendez-vous.

Renseignements : Centre Communal d'Action Sociale, 6
place du Trident
Tél. 01 39 74 20 16

- **Avocat**

Sur rendez-vous, le 2e samedi de 10h à 11h30.

Renseignements : Mairie de Chanteloup-les-Vignes
Tél. 01 34 01 10 50

Source URL: <https://www.chanteloup-les-vignes.fr/equipement/point-dacces-au-droit-pad>

Liens

[1] <https://www.chanteloup-les-vignes.fr/sites/chantelouplsvignes/files/styles/large/public/image/equipement/pad-logo.jpg?itok=VXdMUdbt>

[2] <http://www.yvelines-mediation.org>

[3] <http://adil78.org>

[4] <http://defenseurdesdroits.fr>

[5] <http://www.cidffdesyvelines.com>

[6] <mailto:cidff78@club-internet.fr>

[7] <http://www.cresus-iledefrance.org>

[8] <mailto:cclaj.vds@wanadoo.fr>

[9] <http://www.cclaj-valdeseine.fr>

[10] https://www.chanteloup-les-vignes.fr/sites/chantelouplsvignes/files/document/equipement/try_pad_250817_hd.pdf

[11] <mailto:pad@chanteloup-les-vignes.fr>